

Sujet : [INTERNET] Contribution à l'enquête publique sur le Parc éolien de la Lande sur le territoire des communes de Commer et de Martigné-sur-Mayenne.

De : Catherine Cauchois <

Date : 23/05/2022 08:22

Pour : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Monsieur,

Vous voudrez bien trouver en pièces jointes (deux pages) le courrier envoyé au nom de notre association "Quatre Pa(s) en Mayenne" (Patrimoine, Parcs et jardins, Passion, Partage) en contribution à l'enquête publique sur le Parc éolien de la Lande sur le territoire des communes de Commer et de Martigné-sur-Mayenne.

Croyez à nos meilleures salutations

Catherine Cauchois

Présidente de l'association "Quatre Pa(s) en Mayenne" (Patrimoine, Parcs et jardins, Passion, Partage)

tel:

— Pièces jointes : —

<u>courrier éol. signé 1.pdf</u>	30 octets
courrier éol. signé 2.pdf	30 octets

Association Quatre Pa(s) en Mayenne
(Patrimoine, Parcs et jardins, Passion, Partage)
Catherine Cauchois, présidente
, 53170 Meslay du Maine

Monsieur Alain Parra d'Andert
Commissaire-Enquêteur

Transmis par voie électronique à l'adresse :
pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

Paris, le 20 mai 2022

Objet : Contribution à enquête publique – Parc éolien de la Lande sur le territoire des communes de Commer et Martigné-sur-Mayenne

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

L'Association Quatre Pa(s) en Mayenne (Patrimoine, Parcs et jardins, Passion, Partage), créée en 2018 regroupe quinze sites historiques ouverts au public en Mayenne. Elle a parmi ses objets de :

- Contribuer à la sauvegarde et à la valorisation culturelle et touristique des sites historiques de la Mayenne et de leurs abords, ouverts au public
- Contribuer à la préservation de l'environnement, du patrimoine, de la biodiversité, des espaces naturels, de la qualité des paysages ...

Propriétaires ou gestionnaires pour beaucoup d'entre nous de parcs et jardins, nous sommes tout particulièrement sensibles au dérèglement climatique et favorables à l'utilisation des énergies renouvelables, et ceci d'autant plus que la guerre en Ukraine nous prouve que nous ne sommes pas totalement indépendants sur le plan énergétique ; mais ces énergies renouvelables doivent être utilisées à bon escient et en toute connaissance de cause.

Nous avons appris que l'installation de trois éoliennes de 150 mètres de haut sur les communes de Comer et Martigné sur Mayenne était à nouveau envisagée et avons pris connaissance du dossier correspondant.

De nombreux sites historiques sont impactés de façon plus ou moins proche, du château de Mayenne au château du Rocher en passant par le château de Bourgon, le château de Montecler, de Thuré, le site de Jublains... ..

Plusieurs d'entre eux font partie de notre association : Les châteaux de Bourgon, de la Grande Courbe, le village de Fontaine-Daniel.

Les paysages du Nord Mayenne seront également lourdement impactés, alors que de nombreux efforts sont réalisés par notre département pour bénéficier d'un tourisme plus actif grâce à son patrimoine historique très riche et mal connu, grâce à une nature encore très préservée et une biodiversité remarquable. Des études, réalisées dans d'autres départements que la Mayenne, ont prouvé que les touristes préféreraient les territoires vierges d'éoliennes et étaient prêts à privilégier ceux-ci ...

L'étude d'impact a été publiée en 2013, et donc réalisée il y a une dizaine d'année déjà. Les photomontages ont été, nous semble-t-il en particulier, peu nombreux et mal positionnés, le plus souvent réalisés en saison estivale (éoliennes beaucoup plus visibles en hiver et la nuit en raison des lumières rouges qui les signale).

Nous avons en particulier regretté que des photomontages n'aient pas été réalisés sur la plateforme du château de Bourgon, voire de ce monument historique classé. Celui-ci est en effet largement ouvert au public, avec des manifestations (concerts, théâtre, reconstitutions historiques ...) qui ont lieu hiver comme été, et des chambres d'hôtes plébiscitées par des touristes étrangers qui apprécient tout particulièrement le paysage vierge de toute pollution visuelle. Le commun, également visité, donne un point de vue exceptionnel qui s'étend sur 360°, en particulier sur toute la forêt ; nous pensons que les éoliennes seraient tout à fait visibles de là ; Il nous semble utile d'insister sur les rôles économique (tourisme) et culturel d'un site tel que celui-ci pour le territoire qui l'entoure.

Plusieurs d'entre nous ont vu des éoliennes installées près de leur site : au château de Craon (12 km), au château des Arcis (3,5 km), au château de Lassay ... Le langage avait été clair pour ces trois cas : vous ne verrez pas les éoliennes du site ... Dans ces trois cas, les éoliennes sont parfaitement visibles, et les regrets des propriétaires-gestionnaires vifs d'avoir fait confiance...

Nous sommes donc défavorables à ce projet tant que des photomontages corrects n'auront pas été fait, en période hivernale, avec consultation des personnes vivant sur place pour l'emplacement des prises de vue. Nous souhaitons également des essais lumineux nocturnes et en hiver à l'emplacement des trois éoliennes pour que chacun puisse se rendre compte de l'impact visuel, l'ensemble de la population étant prévenu. L'augmentation en hauteur possible (10% de 150 mètres) de ces éoliennes, qui pourraient atteindre 165 mètres sans nouvelle enquête publique, doit également être envisagée.

Le gain en électricité nous semble vraiment peu important face à tous les inconvénients que nous craignons, et nous jugeons tout simplement honnêtes vis-à-vis de la population d'avoir une étude complète et réaliste : Nous pensons en toute sincérité que l'implantation d'aérogénérateurs industriels en ce lieu auront sur le patrimoine et l'environnement du territoire proche, du département et de la Région un impact très négatif sur les plans paysager, touristique, économique ...

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre courrier et espérons vivement que vous rendrez un avis défavorable à ce projet.

Veuillez croire, Monsieur le commissaire enquêteur, à nos salutations les meilleures

Pour l'association « Quatre Pa(s) en Mayenne » (Patrimoine, Parcs et jardins, Passion, Partage),

Catherine Cauchois
Présidente

